

# CTL DU 27 AVRIL 2017

---

## compte-rendu

### • POUR AVIS

#### Mise en place des SPFE dans l'Hérault : VOTE CONTRE (suite à reconvoction)

Aucun élément nouveau n'ayant été apporté par la direction, la CGT a maintenu son vote contre (cf. compte-rendu CTL du 20/04/2017).

### • POUR INFORMATION

#### Expérimentation de l'accueil personnalisé sur rendez vous (APDRV):

La direction locale affirme que l'APDRV n'est pas un abandon de la mission accueil. Elle a fait le choix, après concertation avec les chefs de services et responsables accueil, de l'expérimenter sur 5 sites : Lunel (SIP / SIE) / Sète (SIP / SIE) / Pézenas (SIP) / Lodève (SIP) / Montpellier Millénaire (les 2 SIE). Cette expérimentation est réversible et modulable en lien avec les contraintes des services. L'objectif est d'essayer d'enrayer le phénomène massif du flux d'accueil.

Aucune modification des horaires d'ouverture au public n'est actée. Les RDV auront lieu soit le matin soit l'après midi, soit toute la journée (cf. annexe ci jointe). Et seul l'accueil généraliste « debout » perdurera pendant les plages horaires d'accueil sur RDV.

La CGT a dénoncé le fait que les agents concernés des 5 sites n'aient pas été associés à cette réforme : elle leur a été imposée. Ils ont eu peu d'information sur sa mise en œuvre et sont « dans le flou complet ». La CGT dénonce le manque d'emplois dans tous les services : ce qui in fine engendre un afflux plus important à l'accueil. Les RDV existaient déjà dans les faits, ce nouvel outil n'étant qu'un cache-misère de plus. Il ne permettra pas de masquer notre incapacité à assurer correctement la mission accueil et les autres missions avec les effectifs actuels.

Le CPS de Montpellier n'est pas concerné pour la prise de RDV dans le 34. Mais il peut être appelé à prendre des RDV pour d'autres départements en fonction des choix opérés par les autres directions : d'où la e-formation à l'outil APDRV.

### • QUESTIONS DIVERSES

#### Projet du mouvement de mutations de catégorie C = - 53 agents :

Suite à l'alerte de la direction locale, la centrale a répondu qu'elle « en tiendrait compte » ... La CGT constate avec inquiétude l'escalade du sous-effectif année après année. Les services ne peuvent plus fonctionner. Nous redemandons que ces 53 postes soient pourvus !

#### PAS = prélèvement à la source :

Une équipe projet de la direction locale travaille régulièrement sur ce sujet. Elle met en place la formation des personnels en fonction de l'avancement de la réforme.

#### Campagne IR :

Les dispositifs habituels sont renouvelés : pas de changement. La direction a déjà noté l'augmentation du nombre de télédéclarants comparativement à l'année précédente (télédéclaration « obligatoire » à partir de 28 000 € !!!).

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :  
par mail sur [cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr)  
sur notre page facebook [CGT Finances Publiques 34](https://www.facebook.com/CGT-Finances-Publiques-34)  
ou sur notre site local <http://www.dgfip.cgt.fr/34/>